

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres	
en exercice :	12
présents :	9
votants :	11
ayants donné procuration :	2
absents excusés :	3
absentes :	3
exclus :	0

Date de la convocation
11 juin 2024

Date d'affichage
19 juin 2024

<u>Objet de la délibération</u>
Convention de mission d'accompagnement avec le C.A.U.E

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 17/2024

Séance du 18 juin 2024

MAIRIE de

L'an deux mille vingt-quatre
Et le dix-huit juin à 18h00,

16 JUL. 2024

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN, Bernard MARTINA et Sylvie ROULLAIS

Etait absente : Sylvie BICHET

Etaient représentés : Jean-Marc ETIENNEY et Damien LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Madame Hakima KOCH

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

La commune a adhéré à l'association le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement le 23 février 2024 moyennant une cotisation de 200€ pour l'année.

Le Maire expose la convention à établir entre la commune et le C.A.U.E dans le cadre de l'accompagnement pour les projets suivant :

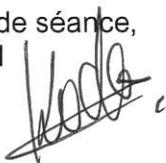
- la rénovation et la valorisation de l'Espace culturel Jean TOURET,
- le réaménagement d'espaces publics paysagers en centre bourg.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- d'autoriser le Maire à signer la convention et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de l'accompagnement avec le C.A.U.E.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,
Hakima KOCH



Le Maire,
Christian QUENOT



Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification

SOUS-PREFECTURE

08 JUL. 2024

MONTBELIARD